

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : DÉCISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET GÉNÉRAL DE LA COMMUNE 2025
(7.1)

L'an deux mille vingt-cinq, le 02 juin à 18 heures 30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur **Patrice DUNAND, Maire.**

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de conseillers votants : 33

Date de convocation du Conseil : **23 mai 2025**

Date d'affichage de la convocation : **23 mai 2025**

Présents : Monsieur DUNAND (maire), Mesdames GILLET, VANEL-NORMANDIN, ZELLER et Messieurs PELLÉ, VENARRE, CRUYPENINCK, IVANEZ (adjoints), Mesdames COSSARD, VUILLIOT, HUSSON, GIET, LUZZI, DA SILVA DIAMANTINO, GARNIER-SIMON, CHARRE et Messieurs SIGAUD, ROBBEZ, LEVITRE, DUVILLARD, MOLINAS (conseillers).

Pouvoirs :

Mme COURT donne pouvoir à Mme HUSSON,
Mme ASSENARE donne pouvoir à Mme COSSARD,
Mme CETTIER donne pouvoir à Mme LUZZI,
Mme REYGROBELLET donne pouvoir à M. IVANEZ,
M. DESAY donne pouvoir à M. ROBBEZ,
M. MAZET donne pouvoir à M. MOLINAS,
M. VAN VAEREMBERG donne pouvoir à Mme VANEL-NORMANDIN,
M. PELLETIER donne pouvoir à M. DUVILLARD,
M. CADOUX donne pouvoir à M. DUNAND,
M. DANGUY donne pouvoir à M. VENARRE,
M. JUILLARD donne pouvoir à Mme CHARRE
M. BOCQUET donne pouvoir à Mme GARNIER-SIMON.

Secrétaire de séance élue à l'unanimité : Madame Véronique GILLET.

Le conseil municipal,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le budget primitif voté par le conseil municipal du 3 mars 2025,

VU la note de synthèse,

CONSIDÉRANT la nécessité pour la commune d'ajuster les crédits au budget 2025,

CONSIDÉRANT l'examen du projet de décision modificative par la commission « Finances et Intercommunalité » qui s'est réunie le 13 mai 2025,

CONSIDÉRANT la proposition de Monsieur le maire d'approuver les modifications du budget 2025 présentées dans le document annexé à la présente,

CONSIDÉRANT que les crédits de la présente décision modificative s'équilibrent en fonctionnement à 607 000 € et en investissement à -91 000 €, et, qu'après ces modifications le budget de la commune sera équilibré à 25 137 000 € en fonctionnement et 17 723 000 € en investissement comme détaillé dans les tableaux ci-dessous,

Recettes - Fonctionnement

	BP 2025	DM 1 - 2025	TOTAL
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	265 000,00	0,00	265 000,00
70 - PRODUITS DE SERVICES	1 984 100,00	5 000,00	1 989 100,00
73 - IMPOTS ET TAXES	10 399 700,00	413 400,00	10 813 100,00
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	6 661 100,00	111 500,00	6 772 600,00
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	662 000,00	48 100,00	710 100,00
76 - PRODUITS FINANCIERS	25 000,00	0,00	25 000,00
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	128 015,00	0,00	128 015,00
78 - REPRISE SUR PROVISIONS	3 208,55	0,00	3 208,55
OPERATIONS D'ORDRE	21 000,00	29 000,00	50 000,00
002 EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT	4 380 876,45	0,00	4 380 876,45
TOTAL	24 530 000,00	607 000,00	25 137 000,00

Dépenses - Fonctionnement

	BP 2025	DM 1 - 2025	TOTAL
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 580 000,00	12 000,00	6 592 000,00
012 - REMUNERATION DU PERSONNEL	9 236 000,00	0,00	9 236 000,00
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	928 400,00	0,00	928 400,00
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 415 700,00	17 500,00	1 433 200,00
66 - CHARGES FINANCIERES	218 775,00	0,00	218 775,00
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	30 000,00	-10 900,00	19 100,00
68 - DOTATIONS PROVISIONS	21 000,00	0,00	21 000,00
OPERATIONS D'ORDRE	6 100 125,00	588 400,00	6 688 525,00
TOTAL	24 530 000,00	607 000,00	25 137 000,00

Recettes - Investissement

	BP 2025	RAR 2024	DM 1 - 2025	TOTAL
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	3 893 289,08	0,00	0,00	3 893 289,08
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	544 120,00	1 277 465,92	49 130,00	1 870 715,92
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	4 499 000,00	0,00	-768 000,00	3 731 000,00
204 - SUBVENTIONS VERSEES	0,00	0,00	39 470,00	39 470,00
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00	0,00	0,00	0,00
024 - CESSION D'UN BIEN	1 000 000,00	0,00	0,00	1 000 000,00
OPERATIONS D'ORDRE	6 600 125,00	0,00	588 400,00	7 188 525,00
TOTAL	16 536 534,08	1 277 465,92	-91 000,00	17 723 000,00

Dépenses - Investissement

Envoyé en préfecture le 10/06/2025

Reçu en préfecture le 10/06/2025

Publié le



ID : 001-210101739-20250603-2025_051_DEL-DE

	BP 2025	RAR 2024	DM 1 - 2025	TOTAL
OPERATIONS D'EQUIPEMENT	11 416 725,11	2 233 274,89	-120 000,00	13 530 000,00
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	11 293,32	0,00	0,00	11 293,32
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 321 000,00	0,00	0,00	1 321 000,00
204 - REFECTION DES FACADES	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00	0,00	0,00	0,00
RESULTAT	2 306 706,68	0,00	0,00	2 306 706,68
OPERATIONS D'ORDRE	521 000,00	0,00	29 000,00	550 000,00
TOTAL	15 580 725,11	2 233 274,89	-91 000,00	17 723 000,00

Et après en avoir délibéré, par 29 voix pour et 4 voix contre (Mesdames GARNIER-SIMON, CHARRE et Messieurs JUILLARD, BOCQUET (par procuration),

➤ **APPROUVE** les modifications budgétaires ci-dessus énoncées.

Ainsi fait et délibéré, ont signé au registre les membres présents.

Envoyé en préfecture le 10/06/2025

Reçu en préfecture le 10/06/2025

Publié le

ID : 001-210101739-20250603-2025_051_DEL-DE



Pour copie conforme,
Fait à Gex, le 03 juin 2025.

La secrétaire de séance,
Véronique GILLET

Le maire,
Patrice DUNAND



Le maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, télétransmise à la Sous-Préfecture de Gex le 10 juin 2025 et publiée sur le site internet de la ville de Gex le 10 juin 2025.

Envoyé en préfecture le 10/06/2025

Reçu en préfecture le 10/06/2025

Publié le



ID : 001-210101739-20250603-2025_051_DEL-DE